



Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi

Réunion du 04 avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025

Délibération N° 4

AIDE FINANCIERE EN FAVEUR DES BENEFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Attribution d'aides allouées en crédit d'investissement

Président de séance : Sébastien MARTIN

Membres présents : AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, COUILLEROT Evelyne, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : André ACCARY, Pierre BERTHIER, Frédéric BROCHOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT, Raymond BURDIN, Jean-François COGNARD, Thierry DESJOURS, Jean-Luc FONTERAY, Didier LAUBERAT, Dominique MELIN, Christine ROBIN

André ACCARY a donné pouvoir à Sébastien MARTIN, Pierre BERTHIER à Josiane CORNELOUP, Frédéric BROCHOT à Catherine AMIOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT à Jean-Christophe DESCIEUX, Raymond BURDIN à Florence PLISSONNIER, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Jean-Luc FONTERAY à Elisabeth LEMONON, Didier LAUBERAT à Marie-Claude BARNAY, Dominique MELIN à Alain GAUDRAY, Christine ROBIN à Jean-Patrick COURTOIS.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.263-1 et suivants confiant aux Départements la coordination des politiques d'insertion,

Vu la délibération du 21 décembre 2018 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le Règlement d'attribution modifié d'aides financières pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) tenus aux droits et aux devoirs,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant les dossiers de demande de subvention validés par les équipes pluridisciplinaires territorialisées de Mâcon et Chalon-sur-Saône pour l'achat de véhicules nécessaires à la recherche d'un emploi,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'approuver l'attribution de deux subventions d'investissement pour un montant total de 3 762,08 €, à verser en une seule fois à notification de l'aide, réparties comme suit :

* 2 000 € au garage [REDACTED]

* 1 762,08 € au garage [REDACTED].

Les crédits sont inscrits au budget 2025 du Département sur le programme « RSA – Actions d'insertion », l'opération « EPT – Aides individuelles RSA », l'article 20421.

Le Président,
ANDRE ACCARY

Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le 11 AVR. 2025

~~Publié~~ ou Notifié le 17 AVR. 2025

~~Affiché le~~

Publié le 17 avril 2025